

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE DROME-ARDECHE

Rouveyret
07200 VOGUE

CONTACT

Vincent Raymond

Chargé de projets
Tél : 04 75 36 32 30
Mail : vincent.raymond@espaces-naturels.fr

Partenaires



Les zones humides pour l'avenir de la Drôme !

Chaque année depuis 1997, la Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février pour commémorer la signature de la Convention RAMSAR sur les zones humides. « Les zones humides pour notre avenir », le thème de cette 18^{ème} édition, est l'occasion de rappeler l'importance de ces espaces pour le développement durable de nos territoires. Exemples à l'appui dans la Drôme.

Une mobilisation pour préserver les zones humides de la Drôme

Au cœur des territoires, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes recherche la mobilisation et l'implication volontaire pour une préservation des zones humides. De nombreux projets ont ainsi vu le jour dans la Drôme :

- **Au niveau des sources de la Veune (à Marsaz et Chavannes) :** le Syndicat des Eaux de la Veune, gestionnaire des captages d'eau potable, s'engage dans une démarche de protection du vaste marais entourant les captages. Celui-ci joue un rôle capital pour garantir une ressource en eau en quantité et de qualité, et pour la biodiversité qu'il héberge. Le Conservatoire accompagne le syndicat pour une maîtrise foncière et une gestion adaptée de ces milieux naturels à forts enjeux.
- **A Valence,** au cœur de la ville, la commune a acquis une petite zone humide soumise à une forte pression foncière pour en faire un espace de nature préservée, support d'activités pédagogiques. Le projet mis en place avec l'appui du Cen Rhône-Alpes a su fédérer les acteurs locaux : cet espace de ressourcement est particulièrement apprécié des riverains et la population locale se mobilise dans le suivi et l'animation des actions menées.
- **Sur la Véore, au niveau de la plaine alluviale agricole sur les communes de Beaumont-les-Valence et Montéléger :** avec l'appui du Cen Rhône-Alpes, le syndicat de rivière envisage une réhabilitation des fonctionnalités d'une zone humide liée à un cours d'eau actuellement endigué. Il s'agirait de retrouver un espace jouant pleinement ses fonctions de zone d'expansion de crues par restauration physique du cours d'eau. Une meilleure compatibilité entre l'agriculture et les spécificités de ces milieux humides est également recherchée. Pour échanger autour de ce projet, une concertation est actuellement en cours, qui associe l'ensemble des acteurs locaux, et notamment le monde agricole.

N'hésitez pas à nous solliciter pour en savoir plus et découvrir d'autres projets !

Contact : Vincent Raymond, chargé de projets au Cen Rhône-Alpes
vincent.raymond@espaces-naturels.fr – 04 75 36 32 30

CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

ANTENNE DROME-ARDECHE

Rouveyret
07200 VOGUE

CONTACT

Vincent Raymond

Chargé de projets
Tél : 04 75 36 32 30
Mail : vincent.raymond@espaces-naturels.fr

Partenaires



ZONES HUMIDES, ZONES UTILES !

Si les océans et les forêts sont souvent comparés aux poumons de la planète, les milieux humides en sont les reins. Ils remplissent grand nombre de fonctions utiles pour notre bien-être et celui des générations futures :

- Ils jouent un rôle capital dans la recharge des nappes phréatiques, l'épuration des eaux, la prévention des crues et des sécheresses.
- Ils réduisent l'érosion des bassins versants et stockent naturellement le carbone,
- Écosystèmes extrêmement productifs, ils produisent une très forte biomasse valorisée par l'homme (agriculture, bois, poissons...) et sont des réservoirs remarquables de biodiversité.
- Terres vivantes, les milieux humides sont des pivots de développement économique, le support de nombreux usages et dépositaires de valeurs culturelles.



Soumises à différentes pressions, plus de 70% d'entre elles ont aujourd'hui disparu en France.

La convention RAMSAR, kezako ?

C'est le plus ancien de tous les accords modernes mondiaux et intergouvernementaux sur l'environnement. Le traité a été négocié dans les années 1960 par différents pays et organisations non gouvernementales préoccupés par la perte et la dégradation croissantes des zones humides pour les oiseaux d'eau migrateurs. Adoptée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, elle est entrée en vigueur en 1975.

Cen Rhône-Alpes... Agir ensemble, c'est notre nature !

Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 25 ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

Dans la Drôme, les activités du Cen Rhône-Alpes sont soutenues par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

En savoir plus : www.cen-rhonealpes.fr / www.reseau-cen.org